



Accusé de réception en préfecture  
094-219400173-20260624-2026-157-DE  
Date de télétransmission : 24/06/2026  
Date de réception préfecture : 24/06/2026  
**PUBLIE LE 24 JUIN 2026**

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



**N°2026-157**

Conseil municipal  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SÉANCE DU 17 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt six, le dix sept juin à 20 heures 30 minutes le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi 11 juin 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans Salle du Conseil Municipal - 12 rue Louis-Talamoni, sous la présidence de Laurent JEANNE Maire.

BILAN ANNUEL 2025 DES ACQUISITIONS ET CESSIONS

**Rapporteur** : M. Philippe DUBUS

**Présent(e)s :**

M. JEANNE, Mme THIROUX, Mme AMAR, M. GOUPIL, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. PICOT, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. AKKOUCHE, Mme LE THIES, M. DUVAUDIER, Mme CARPE, M. NGANDE, Mme ASHRAF, M. BASTIN, M. EOUZAN, Mme BENAHMED, M. FORHAN, Mme CIPRIANO, Mme DEISS, M. MESNAGER, M ANCIAUX, Mme SAUSSEREAU, M. SLIMOVICI, M. BOICHOT, Mme SANZ, Mme DE OLIVEIRA, M LHOSTE, Mme THÉOPHILE, Mme ANTONIE, M. SZOLLOSI, M. BANTSIMBA, Mme CASTELLAR, Mme DE JESUS MARGADO, M. LAMOTTE, M LEGER, Mme MALEK, Mme GARCIA, M. GUINTRAND, Mme KEITA-GASSAMA

**Absent(e)s et/ou excusé(e)s :**

M. LATRONCHE (donne procuration à Mme AMAR)  
M. HIRIDJEE (donne procuration à Mme ASHRAF)  
Mme BERTRAND (donne procuration à Mme BENAHMED)  
M. RIBEIRO (donne procuration à M. DUBUS)  
Mme KASSOU (donne procuration à Mme MALEK)  
Mme ADOMO (donne procuration à Mme DE JESUS MARGADO)  
M. SY (donne procuration à M. LAMOTTE)  
M. JACQUIN BEAUDOIN (donne procuration à M LEGER)

**Secrétaire de séance :** M. BASTIN

Nombre de membres en exercice : 49  
Nombre de membres présent(e)s : 41  
Nombre de procurations : 8  
Nombre de votant(e)s : 0

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

HÔTEL DE VILLE - 14 RUE LOUIS TALAMONI - 94507 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE - TÉL.: 01 45 16 40 00



**Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2241-1 qui prévoit que le bilan des acquisitions et des cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants, par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal ;

**Vu** l'avis de la 2<sup>ème</sup> Commission Aménagement du territoire, urbanisme et développement économique, émis lors de sa séance du 10 juin 2026 ;

**Vu** l'avis de la 1<sup>ère</sup> Commission Ressources et Administration générale, émis lors de sa séance du 10 juin 2026;

**Considérant ce qui suit :**

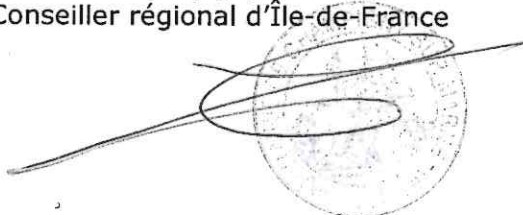
La politique foncière de la Commune de Champigny-sur-Marne se définit par des orientations et des objectifs fixés notamment en matière d'équipements publics, de développement économique et d'espaces publics.

La Ville, le SAF'94 et l'EPFIF ont donc procédé à diverses acquisitions et cessions sur l'exercice 2025.

**Après en avoir délibéré,**


**ARTICLE UNIQUE : PRENDS ACTE** du bilan annuel et tableaux ci-annexés des acquisitions et cessions réalisées par la Ville, le SAF'94 et l'EPFIF agissant pour le compte de la Ville au cours de l'exercice 2025.

**M. Laurent JEANNE**  
Maire de Champigny-sur-Marne  
Conseiller régional d'Île-de-France



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, is written over a circular official stamp of the Commune de Champigny-sur-Marne.

Le secrétaire de séance  
M. Wilfrid BASTIN



A handwritten signature in black ink, appearing as a series of connected loops, is written over a circular official stamp of the Commune de Champigny-sur-Marne.